
Les processus multipartites de collaboration en environnement de la Forêt modèle de Fundy : un contexte d'éducation relative à l'environnement

Omer Chouinard et Johanne Perron



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ere/5369>

DOI : 10.4000/ere.5369

ISSN : 2561-2271

Éditeur

Centr'ERE

Référence électronique

Omer Chouinard et Johanne Perron, « Les processus multipartites de collaboration en environnement de la Forêt modèle de Fundy : un contexte d'éducation relative à l'environnement », *Éducation relative à l'environnement* [En ligne], Volume 4 | 2003, mis en ligne le 14 septembre 2003, consulté le 13 juin 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ere/5369> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ere.5369>

Ce document a été généré automatiquement le 13 juin 2020.

Les processus multipartites de collaboration en environnement de la Forêt modèle de Fundy : un contexte d'éducation relative à l'environnement

Omer Chouinard et Johanne Perron

- 1 Cet article vise à montrer comment les processus multipartites de collaboration en environnement (PMC) (Turcotte, 1997) s'inscrivent dans le cadre des objectifs de l'éducation relative à l'environnement (ERE) par « la reconstruction du réseau de relations entre les personnes, leur groupe social d'appartenance et l'environnement » (Sauvé, 2002). Il fait aussi part des apprentissages des partenaires de la Forêt modèle de Fundy (FMF) située dans la forêt acadienne de l'Est du Canada. Nous voulons, par cette contribution, montrer comment la FMF permet aux groupes sociaux ainsi qu'aux groupes institutionnels et industriels de partager, d'échanger et de s'approprier des informations et connaissances.

Contexte

- 2 La FMF est située dans la province du Nouveau-Brunswick où près d'un citoyen sur deux, soit 48.9 % de la population, vit dans des communautés de moins de 10 000 habitants et 5/6 de la superficie du territoire est occupée par la forêt. C'est la province canadienne qui est proportionnellement la plus dépendante de l'industrie forestière avec ses 40 communautés qui lui sont redevables de plus de 50 % de leur base économique (Beckley, 1998). Étant donné cette importance, la sensibilisation et l'éducation de la population en vue d'assurer une gestion responsable des forêts sont essentielles (Duinker, 1997 ; Perron et Chouinard, 2000).

- 3 La FMF est formée d'une trentaine d'organisations partenaires provenant des cultures acadienne, anglophone (irlandais, écossais, anglais) et Mi'kmaq. Les secteurs d'activités et les types d'organisations des partenaires sont aussi variés : petits propriétaires de lots boisés, pourvoiries, municipalités, Parcs Canada, entreprise de bois de sciage et multinationale forestière Irving. La superficie de la FMF est de 420 000 hectares distribués entre quatre groupes de propriétaires soit : 5 000 propriétaires de lots boisés privés de 10 à 500 hectares (63 %) ; J.D. Irving Ltée, propriétaire industriel (17 %) ; le Ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie du Nouveau-Brunswick qui est propriétaire de terres de la Couronne (15 %) et le Parc national de Fundy (5 %). Des problématiques communes les incitent à échanger à propos de la durabilité / viabilité ainsi qu'en ce qui concerne la sauvegarde de la biodiversité des forêts et de la santé des écosystèmes.
- 4 Les buts poursuivis au sein de la FMF sont « d'assurer l'intégrité écologique [...] pour en dériver des bénéfices sociaux et économiques durables » et « d'accroître et partager les connaissances des écosystèmes » entre les divers partenaires et groupes socio-économiques (Forêt modèle de Fundy, 2003). Des intérêts variés, reliés aux objectifs de la FMF, motivent les partenaires à participer au processus de collaboration et d'apprentissage tels que la possibilité de concevoir, de promouvoir et d'appliquer des pratiques de gestion responsable des forêts ; la possibilité de favoriser la sensibilisation et la participation active d'écoliers de niveaux primaire et secondaire à la richesse de la faune et la flore des forêts ; la possibilité de veiller à l'application de normes environnementales ; la possibilité d'inciter le visiteur, le touriste à découvrir la diversité et la richesse du Grand Écosystème de Fundy, etc.
- 5 Les PMC désignent ici les processus de prise de décisions regroupant plusieurs parties prenantes issues de divers secteurs de la société et visant à atteindre, par le consensus, une méta-mission, soit une « mission qui concerne chacun, mais qui dépasse l'intérêt personnel de chacun » (Turcotte, 1997, p.37). Sur invitation d'une agence gouvernementale ou d'une entreprise, différents acteurs se réunissent au sein d'un processus multipartite de collaboration (PMC) tels que les « tables rondes » au Canada, les « tables de concertation » au Québec, les « processus de collaboration » aux États-Unis (Turcotte, 1997) et les partenariats ailleurs, ils partagent leurs perspectives face à un problème donné et cherchent des solutions faisant consensus. Dans la perspective des PMC, l'apprentissage mutuel se définit, pour les fins de notre recherche, comme l'apprentissage que les participants font au sujet des autres acteurs (personnes, groupes, institutions ou entreprises) par le biais de l'échange dans le cadre d'une activité de recherche ou d'une intervention en vue de la sensibilisation et de l'implication du public dans la gestion responsable des ressources. Le partage de connaissances fait référence aux échanges de connaissances entre les divers acteurs en vue de développer de nouveaux savoirs.
- 6 Puisque l'éducation relative à l'environnement vise le lien entre personne - groupe social - environnement et que les processus multipartites de collaboration en environnement (PMC) (Turcotte, 1997) sont perçus comme des lieux privilégiés d'apprentissage dans le cadre de la participation du public (Driscoll, 1994 ; Kazi, 1997), peut-on dire que les PMC aident aussi à la reconstruction du lien social entre les personnes, leur groupe social et l'environnement ? En effet, la réussite d'un PMC dépendrait de la possibilité d'apprentissage mutuel (Brandt et coll., 1996 ; Kazi, 1997), qui transcenderait la simple transmission de connaissances entre ces divers acteurs

(Kazi, 1997) pour aller dans le sens d'une véritable coopération citoyenne et démocratique de l'apprentissage collectif (Brandt et coll., 1996). Ainsi, on met en place des éléments qui ont le potentiel « d'humaniser l'économie » (Maréchal, 2000) et de contribuer à l'édification d'une économie sociale et solidaire (Forgues et coll., 2001). Dans le cadre de cette recherche, nous nous sommes essentiellement posés la question suivante : Quels apprentissages sont favorisés par le PMC de la FMF et comment ceux-ci sont-ils de nature à contribuer à l'éducation relative à l'environnement ?

Survol méthodologique

- 7 D'une durée de 60 minutes environ, des entrevues semi-dirigées ont été effectuées en anglais avec un ou une représentante de chacun des 31 organismes partenaires (personnes ou groupes) à propos des apprentissages issus de leur participation à la FMF. Ces entrevues ont été réalisées de janvier à avril 2000 pour ensuite être transcrites puis classées et codées à l'aide du logiciel Atlas TI. Elles ont fait l'objet d'une analyse qualitative de type thématique (Paillé, 1996). Les résultats ont été analysés par trois personnes et ont été envoyés aux partenaires qui voulaient s'assurer de la confidentialité de leur participation à l'enquête ainsi qu'à l'exécutif de la FMF avant publication.

Résultats de la recherche : la FMF et les apprentissages

- 8 En réponse à la question de recherche « Quels apprentissages les partenaires ont-ils effectués en lien avec leur participation au processus multipartite de collaboration de la FMF ? », les résultats des entrevues (tableau 1) montrent que les répondants ont effectué des apprentissages sur le plan personnel et organisationnel. En particulier, des apprentissages ont été effectués en ce qui a trait au travail en équipe. Au niveau de l'apprentissage mutuel, les répondants ont acquis des connaissances sur les partenaires, c'est-à-dire une meilleure compréhension des divers points de vue de chacun. De plus, par le partage de connaissances, ils ont développé une conception élargie de la gestion forestière ainsi que des valeurs autres que celle de la récolte du bois soit, par exemple, l'esthétisme, la spiritualité, la récréation et l'histoire. Enfin, ils ont aussi fait des apprentissages en ce qui a trait au rôle des savoirs.

Tableau 1 : Les apprentissages acquis dans la Forêt modèle de Fundy

Apprentissages	Personnel	Organisationnel
<i>Apprentissage des processus : outils pour travailler avec les partenaires</i> - Outils de gestion de conflits - Approche consensuelle et approche multipartite de collaboration	X X	X X
<i>Apprentissage mutuel à propos des divers points de vue des partenaires</i> - Meilleure connaissance et compréhension des points de vue - Meilleure connaissance des points de convergence et des différences	X X	X X
<i>Apprentissage relié au partage de connaissances sur la gestion des forêts</i> - Vue d'ensemble de la gestion des forêts - Appropriation quant aux valeurs environnementales et à la biodiversité - Compréhension des tensions étant donné les multiples usages - Compréhension des techniques et stratégies de la gestion forestière - Langage technique pour aborder la gestion forestière	X X X X X	X X X X
<i>Apprentissage sur le rôle des savoirs</i> - Rôle du savoir pratique et scientifique - Gestion adaptative	X	X

Les apprentissages dans la FMF

- 9 Les apprentissages dans la FMF ont été classés en quatre catégories soit : les processus ; l'apprentissage mutuel ; le partage de connaissances et le rôle de la recherche scientifique.

Les apprentissages relatifs aux processus : comment travailler avec les gens

- 10 Au niveau personnel, les deux tiers des répondants ont déclaré avoir acquis des habiletés nécessaires pour travailler avec les gens. Les habiletés mentionnées étaient reliées à des stratégies de communication telles la diplomatie et l'écoute de personnes ayant des points de vue différents. Pour la grande majorité des interviewés, les apprentissages effectués sont ceux de la prise de décision par consensus et du PMC. Ces apprentissages favorisent le partage des points de vue, pour trouver des solutions communes à des problèmes complexes.
- 11 Les gens ont aussi appris quelles sont les difficultés reliées à l'approche consensuelle. Entre autres, ils trouvent difficile d'expliquer à leur propre organisation comment le consensus fut atteint sur un sujet. En dépit des inconvénients, ils considèrent que le consensus est plus juste que le vote traditionnel. Les organisations voient aussi la nécessité de forums multipartites pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs.

L'apprentissage mutuel

- 12 L'apprentissage mutuel est mentionné par les répondants comme l'un des principaux acquis. En lien avec la question « Est-ce que les gens ont acquis une meilleure compréhension et appréciation des valeurs, objectifs et préférences des participants à travers l'approche multipartite de collaboration, c'est-à-dire est-ce qu'ils ont appris les uns des autres ? », nous examinerons d'abord les apprentissages personnels et nous

verrons ensuite si les apprentissages des représentants des différentes organisations se sont traduits en apprentissages organisationnels.

- 13 Tous les interviewés ont admis que leur participation à la FMF a bel et bien accru leur propre connaissance et compréhension tant des rôles, points de vue, objectifs, valeurs et besoins des autres partenaires. L'implication dans la FMF a aussi permis la prise de conscience de l'existence de l'ensemble des partenaires. Les répondants affirment non seulement avoir appris sur les autres, mais aussi des autres. Les partenaires qui ont été cités le plus souvent comme « objet » d'apprentissages sont : l'industrie, les environnementalistes, les petits producteurs de lots boisés, les Premières Nations et le Ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie du Nouveau-Brunswick.
- 14 Parfois, une meilleure connaissance des partenaires fait en sorte que les gens réalisent qu'ils ont des points communs. En fait, cela permet de rompre l'isolement. D'autres fois, une meilleure connaissance des partenaires amène la prise de conscience de divergences de points de vue ignorés auparavant. Soulignons que les répondants ont fortement souligné que compréhension n'était pas nécessairement synonyme d'entente. La découverte des croyances et valeurs des autres favorise néanmoins un meilleur repérage des raisons de mésentente ; cette connaissance aide à trouver des terrains d'entente en dépit des divergences d'opinions, tel que mentionné par l'un des répondants : [...] nous avons découvert que les points de vue divergents, bien qu'ils puissent persister, ne sont pas si divergents que ça ; un terrain de base commun permet la discussion (P7, traduction libre)¹.
- 15 Finalement, les gens interviewés affirment qu'ils associent visages et organisations et ont développé des relations personnelles entre eux en dépit de leurs différences. Ceci est généralement perçu comme un aspect positif. Avec le temps, il semble que les gens ont dépersonnalisé les débats et qu'ils se concentrent sur les enjeux, évitant de ternir les individus qui ont des points de vue divergents, tel que souligné par l'un des répondants : [...] nous avons développé de nouvelles relations personnelles et professionnelles et, bien que nous voyons encore les choses différemment, nous sommes capables de nous asseoir, d'en discuter et de mieux comprendre le discours de l'autre (P9, traduction libre).
- 16 Jusqu'à quel point une meilleure compréhension de la part d'un représentant d'une organisation se traduit-elle par une meilleure compréhension chez toute l'organisation ? Sept représentants affirment que leur organisation n'a pas changé ses perceptions au sujet des points de vue des partenaires. Six autres pensent que seuls les membres engagés de leur organisation ont appris quelque chose à propos des autres partenaires. Quatre ne savent pas si leur organisation a changé ses perceptions à propos des autres partenaires. Finalement, la majorité des représentants pense que leur organisation a réalisé des apprentissages au moins en ce qui a trait aux points de vue d'un groupe (par exemple, les environnementalistes, les propriétaires de petits boisés, les industries, etc.).
- 17 D'après les propos des répondants, il semble que l'apprentissage mutuel non seulement réduit, mais aussi prévient les conflits. Le dialogue en face à face aide à clarifier et à connaître les positions de chacun. On a souligné que c'est un préalable au respect et à l'inclusion : Initialement, nous nous demandions « comment peut-on être traité de façon égalitaire si nous ne savons pas ce que tous font ? » ; ainsi, les premiers ateliers ont avant tout servi à faire connaissance (traduction libre).

- 18 Les résultats de l'apprentissage mutuel montrent que les répondants de la FMF ont beaucoup appris au sujet des autres partenaires. Les contacts personnels semblent très significatifs à cet égard. Ils aident à se centrer sur les enjeux plutôt que sur des idées préconçues à propos des autres groupes de partenaires. Même si les représentants de différentes organisations peuvent encore diverger d'opinion, ils comprennent mieux les raisons de leur divergence. Ils ont aussi une meilleure idée des points sur lesquels ils peuvent s'entendre. Parce que l'apprentissage mutuel requiert des contacts personnels, certaines organisations ne semblent pas avoir bénéficié autant de cet aspect de l'apprentissage dans la FMF. Par contre, fait intéressant à souligner, quelques organisations qui ont amélioré leur compréhension des autres partenaires se sont données l'occasion de se rencontrer à l'extérieur de la FMF : des partenaires ont été invités à échanger avec les membres de l'organisation.

Le partage de connaissances sur la gestion des forêts

- 19 Plus du tiers des représentants interviewés, nonobstant leur formation ou leur expérience dans le domaine forestier, sont d'avis que leur participation à l'expérience de la FMF a considérablement élargi leur perspective de la gestion forestière. Ils ont pris connaissance de valeurs qui leur étaient étrangères auparavant. Certains ont aussi souligné qu'ils comprennent mieux maintenant les difficultés reliées à la conciliation de diverses valeurs, par exemple : *[...] les processus multipartites de collaboration ont certes une valeur éducative énorme, mais je pense qu'ils sont très difficiles à gérer et qu'il est difficile de prendre des décisions dans un si grand groupe* (P14, traduction libre).
- 20 Un répondant a pris conscience de la dépendance des communautés vis-à-vis des forêts, d'où l'importance de la conservation et de la longévité des forêts. Selon cinq interviewés, leur perspective de la gestion forestière s'est considérablement élargie au point d'inclure la diversité des enjeux et les usages multiples de la forêt. Par exemple : *Essentiellement, nous avons appris ; je pense que nous avons pris conscience de la variété et de la complexité des enjeux de l'aménagement forestier durable* (P2, traduction libre). Ou encore : *J'ai appris en ce qui a trait à la grande envergure du spectre de la foresterie, ce n'est pas seulement les arbres ; c'est aussi tout le reste* (P8, traduction libre).
- 21 Les interviewés soulignent que les nouvelles valeurs apprises au sein du partenariat de la FMF ont le plus souvent trait à la biodiversité et à l'environnement. Les répondants sont aussi sensibilisés aux valeurs esthétiques et récréatives. La FMF semble ainsi avoir aidé à élargir la vision des organisations et des gens en ce qui concerne la gestion forestière ; les préoccupations relatives à la biodiversité et à l'environnement y sont maintenant intégrées. Par exemple : *Il y a environ 3-4 ans, j'ai participé à une rencontre de la Forêt modèle où pendant 6 heures nous avons parlé de modélisation scientifique, de comment les différents éléments discutés s'imbriqueraient pour former un plan d'aménagement. Puis, l'une des représentantes d'une organisation non gouvernementale a commencé à raconter ce que la forêt signifiait pour elle et sa fille. Complètement différent, [...] c'est une perspective différente parce que nous voyons tous la forêt à notre façon* (P23, traduction libre).
- 22 Les partenaires qui n'étaient pas impliqués en foresterie ou en éducation forestière ont dit avoir beaucoup appris au sujet des techniques d'abattage du bois, en particulier au sujet des activités courantes d'abattage ainsi que des impacts de celles-ci sur l'écosystème. Pour leur part, les partenaires de l'industrie forestière ou des secteurs éducatifs reliés à la foresterie ont appris davantage sur les stratégies et techniques de

gestion forestière. Les meilleures pratiques de gestion forestière, la classification écologique des terres et les techniques d'échantillonnage de la qualité des eaux en sont quelques exemples. Diverses organisations ont appris et bénéficié de l'accès aux techniques d'un système d'information géographique (SIG). En effet, pour communiquer et participer, les gens doivent d'abord apprendre le langage technique des représentants des groupes concernés, que ce soit au sujet de la gestion forestière ou encore des concepts écologiques : *[...] j'ai beaucoup appris sur l'exploitation de parcelles forestières et les techniques qui la sous-tendent [...] je connais par exemple les raisons pourquoi les exploitants forestiers sont antipathiques à la non-exploitation de vieilles forêts [...] je suis toujours en désaccord avec eux, mais voilà d'où nous venons* (P30, traduction libre).

- 23 Tel que mentionné auparavant, la participation à l'expérience de la FMF a favorisé l'identification de terrains d'entente. Cependant, elle met aussi en évidence les obstacles à une éventuelle conciliation quant aux divers usages de la forêt. La FMF n'a pas réussi à (et ne peut pas) éliminer les tensions entre les différents usagers de la forêt, mais elle a permis une meilleure compréhension de ces tensions. Certains ont une meilleure compréhension des pressions économiques exercées sur la forêt, des choix auxquels font face les propriétaires de lots boisés ainsi que des difficultés de mise en œuvre des principes directeurs sur la biodiversité du Grand Écosystème de Fundy. Par exemple : *J'ai un peu appris en ce qui concerne les liens entre les opérations forestières, la génération de profits et les principes directeurs sur la biodiversité ainsi que sur les difficultés d'implantation de ces principes* (P27, traduction libre).

Les apprentissages sur le rôle de la recherche scientifique

- 24 Les représentants tant des secteurs industriels que scientifiques ont mentionné le rôle des contributions scientifiques à la gestion forestière. Les scientifiques ont par ailleurs souligné l'importance des connaissances pratiques de l'industrie forestière. Ils ont mis en évidence la pertinence des sorties sur le terrain pour apprécier des lieux historiques, des pratiques de restauration de ruisseaux, l'aménagement de sentiers, ou pour faire connaître des pratiques responsables d'aménagement forestier. Ils ont aussi apprécié l'opportunité de faire de la recherche appliquée : *[...] c'est une chose que d'avoir des connaissances théoriques, par exemple [...] sur les meilleures pratiques d'aménagement et ainsi de suite, mais il y a tellement d'expérience pratique [...] sur le terrain [...] et nous avons définitivement profité de cela* (P10, traduction libre).
- 25 En dépit de l'apprentissage mutuel entre les propriétaires de terres forestières et les scientifiques, le rôle de la science et de la recherche dans le processus de prise de décision demeure un sujet controversé. C'est un thème qui est revenu dans plusieurs entrevues, ramené par divers partenaires. De part et d'autre, la recherche est perçue comme bénéfique. L'idée de gestion adaptative par exemple - la prise de décision basée sur les connaissances existantes, couplée à une recherche qui vise à combler le manque de connaissances, à suivre les impacts des actions et à ajuster ainsi la base des connaissances - semble être généralement acceptée. Le débat est principalement centré autour de la quantité de recherche et d'information qui est requise avant d'entreprendre une action sur le terrain.

De l'apprentissage personnel à l'apprentissage organisationnel

- 26 « Jusqu'à quel point l'information acquise dans la FMF fut-elle partagée avec les organisations partenaires et avec les communautés participantes à la FMF, dans le but de susciter le débat autour de l'avenir des forêts et des communautés dépendantes des forêts ? » Pour répondre à cette question de recherche nous l'avons divisée en trois : Est-ce que les organisations apprennent quelque chose ? Qu'est-ce que les organisations apprennent ? Et comment apprennent-elles ?
- 27 D'abord, tous les représentants admettent avoir appris de leur participation à la FMF, mais tous n'étaient pas convaincus que c'était le cas pour leur organisation. Quelques-uns ne savaient pas si leur organisation avait appris quelque chose alors que d'autres pensaient que leur organisation n'avait rien appris : les représentants ont l'impression qu'ils apprennent plus que leur organisation parce qu'ils sont impliqués directement. Malgré cela, plusieurs représentants croient que leur organisation a acquis au moins quelques nouvelles connaissances grâce à leur association au partenariat de la FMF.
- 28 Qu'est-ce que les organisations apprennent ? Plus d'individus que d'organisations rapportèrent en avoir appris sur chacun des aspects. Il y a toutefois une exception : le rôle de la science appliquée sur le terrain fut un aspect ressortant davantage au niveau de l'apprentissage organisationnel qu'au niveau de l'apprentissage individuel.
- 29 Comment les organisations apprennent-elles ? Dans le but de répondre à cette question, nous avons demandé à chacun des représentants : « Comment avez-vous informé votre organisation des activités de la FMF ? » Les partenaires utilisent le matériel et les outils de communication de la FMF, que ce soit le matériel imprimé, le site Internet, les réunions générales annuelles, les vidéos ou encore le matériel électronique. Certaines organisations ont profité directement d'outils de communication adaptés tels que le « Manuel des meilleures pratiques de gestion » ou les protocoles utilisés par les enseignants dans les écoles ou les programmes scolaires.
- 30 Partager de l'information avec une organisation afin que cette dernière se l'approprie est difficile. L'implication directe des personnes est un élément-clé de l'apprentissage et les organisations ne participent habituellement pas comme un ensemble, un tout.

Conclusion

- 31 Dans un premier temps, nous voulions voir si le processus multipartite de collaboration (PMC) adopté par la Forêt modèle de Fundy (FMF), considéré comme un lieu privilégié d'apprentissage, était de nature à rejoindre les objectifs de l'éducation relative à l'environnement. Nous pouvons dire que oui. En effet, l'expérience permet de renforcer le lien personne - groupe social - environnement. C'est du moins ce qui ressort de l'analyse des témoignages recueillis dans notre recherche sur l'apprentissage mutuel et le partage de connaissances à la FMF.
- 32 D'une part, en ce qui concerne les habilités acquises pour mieux travailler avec les gens et résoudre les conflits, l'approche consensuelle et le PMC sont vus comme étant utiles pour partager des points de vue et pour trouver des solutions communes à des problèmes complexes. Ensuite, les résultats relatifs à l'apprentissage mutuel montrent que les représentants des groupes dans la FMF ont beaucoup appris au sujet des autres partenaires : si les représentants de différentes organisations peuvent encore diverger

d'opinion, ils comprennent mieux les raisons de leur divergence. Puis, en ce qui concerne le partage de connaissances, on note que la FMF a aidé à élargir les points de vue de la gestion forestière pour inclure les préoccupations relatives à la biodiversité et à l'environnement. Enfin, le rôle de la science et de la recherche est généralement perçu comme bénéfique. On peut donc dire que les participants de la FMF, malgré leurs différences, ont établi des relations de travail avec leurs « partenaires ».

- 33 D'autre part, même si presque toutes les personnes interviewées disent avoir amélioré leur propre connaissance et compréhension des rôles, points de vue, objectifs, valeurs et besoins des autres partenaires, il est intéressant de constater que les individus disent en avoir appris davantage que leur organisation d'appartenance. En effet, leurs apprentissages se transfèrent difficilement au niveau organisationnel, les contacts directs étant jugés primordiaux dans l'acquisition de nouvelles connaissances à la FMF. Le partenariat de la FMF a cependant permis à des organisations de créer de nouveaux réseaux à l'extérieur de la FMF. On peut donc dire que l'accès à l'information et l'apprentissage de connaissances, mais aussi le lien entre les personnes par le biais du partenariat de la FMF tant au niveau individuel qu'organisationnel, sont des facteurs très importants qui motivent la participation. Dans la perspective de l'éducation relative à l'environnement, le PMC de la FMF re-tisse le lien social et communautaire tout en contribuant à la cohésion sociale.
- 34 Comme nous venons de le voir, la diversité culturelle des intervenants - autochtones (Mi'kmaq), acadiens ou anglophones (irlandais pour un grand nombre) - ainsi que la diversité de leurs intérêts de développement - mercantiles, esthétiques, spirituels, académiques, individuels ou collectifs - représentent une richesse, mais constituent aussi un défi colossal pour ériger des mécanismes en vue de « l'implantation d'un aménagement coopératif des ressources intégrées sur plusieurs propriétés » (Forêt modèle de Fundy, 2003). La forêt qui fait vivre de nombreuses communautés rurales au Canada et, plus particulièrement au Nouveau-Brunswick, est fragilisée, voire menacée. À l'image de la Planète, elle est en *danger* pour paraphraser le *Time* de 1988, qui, à l'époque avait substitué l'homme de l'année à la *Planète en danger*.

BIBLIOGRAPHIE

Beckley, T. (1998). Community input into forest policy and planning. Communication présentée au *Empowering the Public Panel at the National Forest Congress*, 1er mai 1998, Ottawa.

Brandt, D.G., Bouman, O.T., Bouthillier, L., Kessler, W. et Lapiere, L. (1996). The model forest concept : A model for future forest management ? *Environmental Reviews*, 4(1), 65-90.

Driscoll, (1994). *Diversity, dialogue and learning. The case of the forest round table and sustainable development*. Thèse de doctorat, Queen's University, Kingston.

Duinker, P.N. (1997). *Public participation in forest decision-making in Canada : A discussion paper*. Préparé pour « Industry, Economics and Programs Branch of the Canadian Forest Service ». Thunder Bay : Lakehead University.

- Forêt modèle du Fundy. (2003). *Au sujet de la FMF*. Consulté en février 2003 sur <https://www.fundymodelforest.net/fr/>
- Forgues, E., Chouinard, O., Peter, T., Poissant, G., Robinson, G. et Séguin, M.-T. (2001). La difficile gestation d'une économie sociale au Nouveau-Brunswick. In Y. Vaillancourt et L. Tremblay (dir.), *L'économie sociale dans le domaine de la santé et du bien-être au Canada : une perspective interprovinciale*. Montréal : Publications du Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS), p. 67-100.
- Kazi, J. (1997). *Les enjeux de la participation du public en gestion forestière par la cartographie cognitive : le cas de Charlevoix*. Mémoire de maîtrise, Université Laval, Sainte-Foy.
- Maréchal, J.-P. (2000). *Humaniser l'économie*. Paris : Desclée de Brower.
- Paillé, P. (1996). De l'analyse qualitative en général et de l'analyse thématique en particulier. *Revue de l'association pour la recherche qualitative*, 15, 181-194.
- Perron, J. et Chouinard, O. (2000). Les enjeux de la participation du public dans la Forêt modèle de Fundy. Dans GRIDEQ/GRIR (dir.), *Le développement et l'aménagement fragile à l'ère des mutations globales ; nouveaux modèles, nouvelles cultures de coopération*. Rimouski/Chicoutimi : GRIDEQ/GRIR, p. 57-64.
- Sauvé, L. (2002). L'éducation relative à l'environnement : possibilités et contraintes. *Connexion, La revue d'éducation scientifique, technologique et environnementale de l'UNESCO*, 27 (1/2), 1-4.
- Turcotte, M.-F. (1997). *Prise de décision par consensus : leçons d'un cas en environnement*. Paris/Montréal : L'Harmattan.

NOTES

1. Ces codes renvoient à la numérotation des 31 répondants partenaires de la Forêt modèle de Fundy et aux transcriptions des entrevues. Certains répondants n'ont pas voulu que le code confidentiel P1 à P31 soit rattaché à leur discours, c'est pourquoi certaines citations ne portent pas de numérotation

INDEX

Keywords : environmental education, community, forest industry, biodiversity, ecocitizenship, knowledge, ecosystem

Mots-clés : éducation relative à l'environnement, communauté, industrie forestière, biodiversité, écocitoyenneté, savoirs, écosystème

Index géographique : Canada

AUTEURS

OMER CHOUINARD

Omer Chouinard est sociologue au Département de sociologie de la Faculté des Arts et des Sciences sociales de l'Université de Moncton. Il enseigne au programme de maîtrise en études de l'environnement et en est aussi le directeur. Ses travaux portent sur la gestion des ressources et l'environnement.

JOHANNE PERRON

Johanne Perron est étudiante graduée au programme de la Maîtrise en études de l'environnement de l'Université de Moncton. Ses intérêts de recherche portent sur les mouvements sociaux et les enjeux de la participation citoyenne en vue d'une gestion et d'une redistribution équitable des ressources.